



Avenant n°2 à l'Avis de Course

1-Règles

Ajouter à 1.1 :

Selon la règle test RE21-01 de World Sailing, la définition **Prendre le départ** est modifiée comme suit :

Prendre le départ:

Un bateau prend le départ quand, sa coque ayant été entièrement du côté pré-départ de la ligne de départ, et s'étant conformé à la règle 30.1 si elle s'applique, une partie quelconque de sa coque coupe la ligne de départ depuis le côté pré-départ vers le côté parcours soit

- a. à ou après son signal de départ, ou
- b. pendant la dernière minute avant son signal de départ.

Le 28/06/2022

L'autorité Organisatrice